

Madame Marie-Jeanne MARSEGUERRA
Maire
3 rue Alfred Cousin
59273 FRETIN

Lille, le 26 NOV. 2024

Madame le Maire,

Plusieurs communes du Nord ont été frappées, en 2023 puis en 2024, par plusieurs épisodes d'inondations.

Face à cette situation exceptionnelle, le Département du Nord et la Région Hauts-de-France ont décidé, dès le 18 décembre 2023, de prendre en charge, conjointement et intégralement, la franchise d'assurance s'élevant à 380€ pour les dommages survenus sur la résidence principale des habitants sinistrés.

Une délibération actée en assemblée délibérante ce 18 novembre 2024, permet la prise en charge des franchises, pour les inondations survenues entre le 02 mars 2024 et 05 mars 2024 sur les communes visées par l'arrêté du 29 avril 2024 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Nous vous invitons à diffuser largement cette information auprès des habitants de votre commune en précisant :

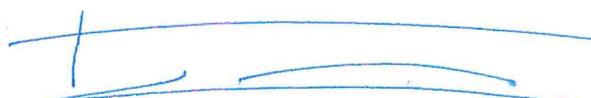
- qu'une seule franchise sera remboursée, puisque les assureurs se sont engagés auprès du Ministre en charge de l'économie à ce qu'il n'y ait pas de franchise demandée deux fois aux particuliers ;
- qu'une plateforme dématérialisée et totalement sécurisée a été mise en place par le Département du Nord pour traiter rapidement les demandes et ce jusqu'au 30 mars 2025 : <https://services.lenord.fr/Inondations>.

Néanmoins, si certains de vos administrés rencontrent des difficultés à accéder à ce service, ou qu'ils ne sont pas à l'aise avec l'outil informatique, ils pourront transmettre leur demande par voie postale à : Département du Nord – Direction de l'Action Sociale – 51 Rue Gustave Delory 59047 Lille cedex. Le numéro de la plateforme téléphonique (03 59 73 80 80) et l'adresse mail (sinistre@lenord.fr) restent disponibles également pour toute question complémentaire.

Soyez assuré de tout notre soutien.

Nous vous prions de croire, Madame le Maire, en l'expression de notre considération distinguée.


Christian POIRET
Président du Département du Nord


Xavier BERTRAND
Président de la Région Hauts-de-France